

ECHOS DU VAL D'ADOUR

BULLETIN D'INFORMATION À DESTINATION DES ACTEURS DU PAYS



N° 1 - Du 1^{er} au 30 juin 2003

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Le Pays du Val d'Adour achève sa seconde année de programmation. Il s'impose désormais comme espace de projets et de coopération au service du développement

Jusqu'à présent, le Journal de Pays, dont la diffusion est limitée à quatre numéros par an, était notre seul moyen d'information. Nous avons donc décidé de nous doter d'un outil de communication complémentaire. Vous tenez dans vos mains le premier numéro du Bulletin d'information du Pays du Val d'Adour. Il sera désormais diffusé tous les mois, par mail ou fax, aux membres du GIPDL et du Conseil de Développement.

Bien amicalement à tous

Jean GLAVANY

LE PAYS AU QUOTIDIEN :

- ◆ **Charte paysagère, architecturale et environnementale :** le jeudi 02 octobre, le CAUE du Gers a présenté le diagnostic de la Charte paysagère, architecturale et environnementale du Pays du Val d'Adour.
- ◆ **Réseau des animateurs du Pays du Val d'Adour :** la rencontre organisée le 17 septembre dernier avait pour principal ordre du jour un point sur les projets à inscrire à la prochaine maquette financière du Contrat de Pays. Il a été décidé d'organiser une nouvelle rencontre afin de préparer le prochain Comité de programmation LEADER+. Cette réunion a eu lieu le mardi 30 septembre.
- ◆ **Projet culturel de territoire :** ce projet culturel doit proposer la stratégie afin d'améliorer l'offre culturelle sur le Pays. Le GIPDL Euradour a confié l'élaboration de ce document d'orientation à la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers. Sylvie COURALET (06 08 00 32 47), chargée d'études, a conduit un diagnostic afin d'identifier les carences et potentialités culturelles du territoire. Fin mai, les premières rencontres auprès des acteurs culturels ont été organisées afin de proposer les premières préconisations. Une nouvelle série de réunions devra être organisée dans les prochaines semaines. Le 4 juin dernier, le Pays du Val d'Adour, ainsi que trois autres territoires, a été reçu par le Conseil Régional Midi-Pyrénées afin de faire le point sur l'avancement du projet culturel de territoire.
- ◆ **Commission Développement économique du Conseil de Développement :**

L'AGENDA PAYS :

- ◆ **Schéma Territorial de développement économique :** le Bureau d'Etudes CRP Consulting, chargé par le GIPDL Euradour d'élaborer ce document stratégique, a restitué devant les commissions Développement économique du GIPDL et du Conseil de Développement le diagnostic « zones d'activités et entreprises ». La restitution du diagnostic « Tourisme » aura lieu le mercredi 15 octobre 2003 à 18 h 00, dans les locaux de la SEML Semadour à Maubourguet.
- ◆ **Charte Territoriale des services :** le maintien, la modernisation et le développement des services est un axe primordial de notre Charte de Pays. De ce fait, le GIPDL Euradour a confié l'élaboration d'une Charte Territoriale des Services Publics au Cabinet RCT. Fin mai, ce dernier a proposé l'organisation de trois ateliers géographiques (Lembeye, Maubourguet, Plaisance du Gers) dont l'objectif était de permettre aux usagers d'exprimer leurs besoins, leur perception de l'offre de services sur notre territoire.
- ◆ **Mise en réseau des structures locales d'accueil des demandeurs d'emploi :**
- ◆ **Commission Emploi / Formation / Insertion du Conseil de Développement :**

Lettre d'information réalisée et diffusée par le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour
Hôtel de Ville - 65500 MAUBOURGUET

Tél. : 05 62 96 44 88 - Fax : 05 62 96 94 17 - Email : gip.euradour@val-adour.com Site Internet : www.valdadour.com